



SECRETARIAT GENERAL

Tél : 03.84.89.01.30
03.84.89.01.31
Fax : 03.84.89.01.46
Mail : mairie@lure.fr

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public

ENTREPRISE BENEFICIAIRE DE L'AUTORISATION :

Représentée par : Statut juridique : (Sarl, Sas, Artisan) :

Numéro de SIRET :

Adresse :

Tél : Fax / Mail :

FACTURATION : Entreprise Propriétaire

MAITRE D'OUVRAGE (OU PROPRIETAIRE) :

Représenté par : Tél:

Adresse :

NATURE DES TRAVAUX : (ex : ravalement de façade, pose de fenêtres, etc)

.....

.....

N° autorisation d'urbanisme : ou **date de dépôt de la demande** : ou **sans objet**

ADRESSE DU CHANTIER :

NATURE DE LA DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : *Demande initiale* *Prolongation*

- Echafaudage sur pieds Echafaudage en console Echafaudage Volant
- Echafaudage roulant Benne à gravats Goulotte d'évacuation des gravats
- Installation d'une grue Bétonnière Bungalow de chantier
- Engin de chantier Clôture de chantier Stationnement VL utilitaire-Nombre :
- Tente autre (à préciser)

DUREE DU CHANTIER : du/...../..... au/...../..... OU le/...../.....

SURFACE DE L'EMPRISE : Longueur : Largeur : Soit :m²

La demande doit être déposée **8 jours minimum** avant la date de réalisation des travaux.
L'autorisation est accordée **à titre personnel et ne peut être cédée.**

Le :

Signature :

Si votre chantier empiète sur les voies de circulation, il est impératif de prendre contact avec les Services Techniques de la Ville de LURE.
L'occupation du domaine public est soumise à redevance (votée au Conseil Municipal du 14 décembre 2016). La redevance actuelle est de **8.00 Euros la place de stationnement par jour d'occupation** ou de **1.30 Euros par m² par jour d'occupation** avec pose de panneaux par les services techniques.